

N° 204 JANVIER 2009 SOMMAIRE

P. 2	ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
P. 3	DANS LES ÉTABLISSEMENTS
P. 4-9	RAPPORT D'ACTIVITÉ
P. 10-11	CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ
P. 12	APPELS À CANDIDATURES

Samedi 17 janvier

Défendre le service public d'éducation

À l'appel du collectif du 19 octobre regroupant la plupart des organisations syndicales, des lycéens et des étudiants, des associations pédagogiques, avec le soutien de la FCPE, tous les personnels mais au-delà toute la population soucieuse de défendre le service public d'éducation, sont appelés à manifester le samedi 17 janvier dans tous les départements :

- Pour un service public d'éducation assurant la réussite de tous les jeunes.
- Contre les suppressions de postes.

Lieux et horaires des différentes manifestations sur www.nice.snes.edu.

Jeudi 29 janvier Grève unitaire

Dans le cadre unitaire de la journée nationale de mobilisation interprofessionnelle pour défendre l'emploi, lutter contre la précarité et les dérèglementations, pour défendre le cadre collectif de la protection sociale et des services publics de qualité, les fédérations de l'éducation nationale (FAEN, CGT, FO, FSU, Sgen-CFDT, SUD, UNSA) appellent l'ensemble des personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations aux côtés des autres salariés.

Prolongement unitaire aux luttes du 1er trimestre, cette journée sera l'occasion de porter avec force une nouvelle fois nos revendications :

- Contre les suppressions de postes remettant en cause le service public d'éducation et de recherche.
- Pour une école assurant la réussite de tous les jeunes.
- Pour nos salaires, nos statuts et une réelle revalorisation de nos métiers.

Lieux et horaires des différentes manifestations sur www.nice.snes.edu.

Rentrée 2009

Un verrou à faire sauter !

- 54 emplois pour les collèges et les lycées (chiffre provisoire car il manque les suppressions au titre du remplacement... !),
- 110 emplois dans le 1er degré,
- 10 emplois d'administratifs,
- + 10 emplois d'infirmières,
- 0 emploi de CoPsy et de CPE !

Nouveau local toulonnais pour le SNES

208, rue Emile Ollivier
83000 TOULON
Tel, fax : 04-94-92-36-77
Mel : s2toulon@wanadoo.fr



Édito

On continue !

Le 15 décembre dernier, le ministre a enfin reconnu que, préparée dans la précipitation, sans consultation, sans réelle négociation - et avec les suppressions de postes à la clé, sa réforme des lycées ne passait pas.

Ce recul, nous le devons à deux grèves (le 7 octobre et le 20 novembre), à deux journées de manifestations (le 19 octobre et le 10 décembre) et aux réveillons de lutte à l'initiative du SNES. Ces actions ont reçu le soutien des parents d'élèves. Ce recul, nous le devons aussi à un mouvement lycéen fort et obstiné qu'aucun incident ou provocation n'est parvenu à dévoyer.

Ce recul, nous le devons enfin aux élections professionnelles qui, avec une participation en hausse, confirment la majorité absolue au SNES et font progresser la FSU pour que le ministre soit contraint de reconnaître la légitimité des syndicats de la FSU et des propositions dont ils sont porteurs.

L'annonce du report de la réforme des lycées et de l'ouverture de négociations « sans tabou » représentent incontestablement une victoire à mettre au crédit de la mobilisation dans l'unité.

C'est de bon augure à l'aune de cette nouvelle année, il nous faut pourtant poursuivre et amplifier les mobilisations tout au long des semaines à venir : c'est le seul moyen de faire sauter le verrou des suppressions d'emplois. Pour notre académie la note s'annonce plus qu'indigeste et injuste avec pour l'instant - 54 emplois (l'an dernier avec - 79 emplois le recteur avait supprimé près de 400 postes en établissement !). Tout n'est pas arbitré, d'autres suppressions d'emplois au titre du remplacement sont encore prévues.

Nous devons également poursuivre nos actions pour imposer le collège et le lycée de la réussite pour tous, pour obtenir une relance de l'éducation prioritaire et gagner une réelle revalorisation de nos professions.

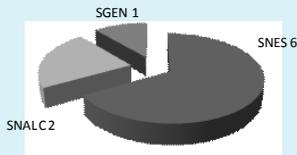
Nous avons imposé un premier recul au ministre, nous bloquons pour la première fois une réforme de ce gouvernement ; voilà un premier succès qui en appelle d'autres dans la lutte.

Nice, le 5 janvier 2009,
Richard Ghis.

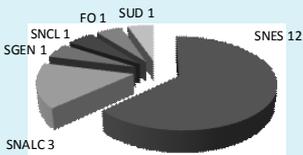
Bonne année de luttes !

COMPOSITION des CAPA et CPC

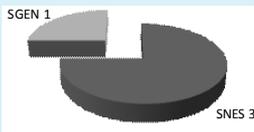
Agrégés
6 sièges sur 9



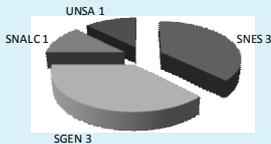
Certifiés
12 sièges sur 19



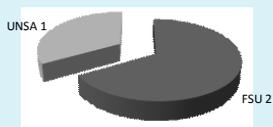
D.Cio et Co-Psy
3 sièges sur 4



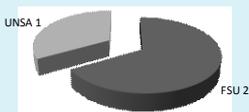
CPE
3 sièges sur 8



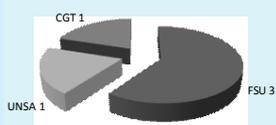
PEGC
2 sièges sur 3



**Non titulaires
Enseignement,
Education, Orientation**
2 sièges sur 3



**Non titulaires
Accompagnement et
Surveillance**
3 sièges sur 5



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LE SNES RENFORCÉ, LE MINISTRE DÉSAVOUÉ.

Un camouflet pour le ministre Darcos

La première victoire c'est bien sûr la participation : plus de 65% de votants (+3%) chez les personnels titulaires*. C'est un véritable camouflet pour le ministre Darcos qui déclarait encore il y a peu que «des enseignants n'ont pas les syndicats qu'ils méritent» ! Réponse cinglante aussi par les résultats obtenus par le SNES et les syndicats de la FSU : au niveau académique les personnels ont renforcé la position de majoritaire absolu de notre organisation syndicale. Le vote des personnels a très clairement placé le SNES très loin devant les autres organisations : en dehors du SNALC, au dessus des 10% (16%), toutes les autres organisations sont entre 3% et 8%.

Globalement la répartition des sièges dans le second degré est inchangée, à l'exception de la perte d'un siège chez les CPE au profit du SNALC.

Non-titulaires : un premier vote remarqué

Malgré leur situation de précarité et les conditions imposées par le ministre pour être électeur (avoir un contrat de 6 mois au moins), nos collègues non titulaires, contrairement aux salariés du privé, ont participé à plus de 40% à cette élection. Ils ont très majoritairement accordé au SNES et aux syndicats de la FSU leur confiance (41% des suffrages exprimés). Là encore, le SNES est majoritaire absolu dans les deux CCP avec 2 sièges sur 3 chez les non titulaires enseignants et 3 sièges sur 5 chez les non titulaires de surveillance.

Nous tenons à remercier tous les collègues qui ont porté leur suffrage sur les listes du SNES et l'ensemble des militantes et militants qui par leur investissement ont assuré et permis ce succès.

**seule comparaison possible avec le scrutin d'il y a 3 ans car les non-titulaires ne votaient pas.*

Agrégés

	2008		2005	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	1799		1800	
VOTANTS	1164	64,70%	1085	60,28%
BLANCS/NUIS	24		43	
EXPRIMES	1140		1042	
SNES	605	53,07%	570	54,70%
SGEN	102	8,95%	101	9,69%
SNALC	283	24,82%	275	26,39%
FO	79	6,93%	69	6,62%
SNCL	32	2,81%	27	2,59%
CGT	39	3,42%		

POUR LE SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE : RICHARD GHIS

DCIO COPSY

	2008		2005	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	120		140	
VOTANTS	114	95,00%	124	88,57%
BLANCS/NUIS	8		7	
EXPRIMES	106		117	
SNES	79	74,53%	88	75,21%
SGEN	27	25,47%	29	24,79%

Certifiés

	2008		2005	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	7602		7907	
VOTANTS	4824	63,46%	4938	62,45%
BLANCS/NUIS	184		159	
EXPRIMES	4640		4779	
SNES	2526	54,44%	2613	54,68%
SGEN	309	6,66%	295	6,17%
SNCL	242	5,22%	271	5,67%
UNSA	187	4,03%	211	4,42%
SNALC	698	15,04%	765	16,01%
FO	232	5,00%	258	5,40%
CGT	165	3,56%	122	2,55%
SUD	281	6,06%	244	5,11%

PEGC

	2008		2005	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	195		345	
VOTANTS	146	74,87%	267	77,39%
BLANCS/NUIS	7		9	
EXPRIMES	139		258	
FSU	77	55,40%	131	50,78%
UNSA	18	12,95%	48	18,60%
SNCL	44	31,65%	79	30,62%

Non titulaires

CCP1 : Enseignement, Education, Orientation
CCP2 : Accompagnement et Surveillance

CPE

	2008		2005	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	332		365	
VOTANTS	307	92,47%	318	87,12%
BLANCS/NUIS	16		18	
EXPRIMES	291		297	
SNES	100	34,36%	135	45,45%
SGEN	106	36,43%	84	28,28%
UNSA	34	11,68%	43	14,48%
SNALC	32	11,00%	23	7,74%
FO	19	6,53%	15	5,05%

	CCP2		CCP1	
	Voix	%	Voix	%
INSCRITS	2510		746	
VOTANTS	1068	42,55%	258	34,58%
BLANCS/NUIS	82		28	
EXPRIMES	986		230	
SNES	397	40,26%	93	40,43%
SGEN	119	12,07%	14	6,09%
SNCL	25	2,54%	5	2,17%
UNSA	134	13,59%	33	14,35%
SNALC	47	4,77%	17	7,39%
FO	105	10,65%	19	8,26%
CGT	137	13,89%	20	8,70%
SNETAA	22	2,23%	29	12,61%

LYCÉE RAYNOUARD À BRIGNOLES, ÇA BOUGE !

Lundi 15 décembre à 10h : manifestation lycéenne. Une heure d'information syndicale avait permis à de nombreux collègues d'être aux côtés des lycéens. Le même jour, l'idée du «réveil nocturne» proposée par le SNES national avait été retenue, nous l'avons maintenu même si dans la journée le ministre Darcos avait reculé en annonçant le report. Une vingtaine de collègues, des élèves, quelques parents ont débattu sur l'école (nous avons utilisé le diaporama du SNES) en mangeant un morceau et en trinquant jusqu'à 23 heures.

Mardi 16 décembre : les lycéens maintiennent la pression et bloquent le lycée, les gendarmes dégagent les accès.

Jeudi 18 décembre : une manifestation lycéenne est à nouveau organisée dans Brignoles.

Parallèlement, les enseignants avaient décidé de recevoir les parents de seconde (mardi soir et jeudi soir) en arborant un t-shirt blanc ou un gilet fluo portant l'inscription «école en danger», afin de susciter le débat. En janvier, nous organiserons une réunion publique sur le thème de l'école dans une salle municipale.

NICOLE GIACOMUZZO

Depuis quelques jours chacun a pu découvrir que les collectivités territoriales qui ont, suite à la décentralisation du service de demi-pension, la charge de fixer le prix des repas dans les cantines scolaires n'y vont pas de main morte. Des augmentations conséquentes et disproportionnées par rapport à l'évolution de nos salaires.

À l'initiative du SNES, un vœu a été adopté lors du Conseil Académique de l'Éducation Nationale avec le soutien de la CGT, CGC, UNSA, FCPE pour interpellier une des collectivités territoriales (la région) et notre employeur. La situation ne peut rester en l'état : nous devons avoir accès à des prix préférentiels à une demi-pension.

«Les membres du CAEN de l'académie de Nice réuni à Nice le 17 décembre dénoncent les augmentations inacceptables du prix de la restauration pour les personnels de l'éducation nationale.

Nous demandons, d'une part à la collectivité territoriale et d'autre part à notre employeur, de permettre aux personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, de surveillance, sociaux et de santé et personnels administratifs de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels correspondant à ceux pratiqués dans les restaurants administratifs pour les personnels des différents ministères.»

RÉVEILLON REVENDICATIF AU LYCÉE D'ESTIENNE D'ORVES À NICE LE 16 DÉCEMBRE.

Satisfaits du renoncement du ministre à sa réforme, et pour autant toujours mobilisés et convaincus que le lycée doit changer, près de 50 collègues, soit plus du quart des enseignants du lycée, se sont retrouvés à l'appel du S1 du Snes-Fsu en compagnie des délégués des parents d'élèves pour « occuper » la salle des professeurs. Si personne n'a semblé douter de la nocivité et de

fini par renoncer après plusieurs reculades successives, l'accord des collègues et des parents présents était tout aussi net pour considérer qu'une transformation du lycée est plus que jamais nécessaire. Il s'agit de rompre avec la hiérarchie des filières, s'appuyer sur la diversité des voies de formation et construire un lycée où les élèves, comme les personnels, puissent s'épanouir vraiment. Ce qui n'est de toute façon pas compatible avec les suppressions de postes. Après deux heures de studieuse réflexion, l'occupation s'est poursuivie tard dans la soirée, prouvant s'il en était besoin qu'à Estienne d'Orves, la mobilisation sait se conjuguer avec la bonne humeur. Rendez-vous est pris pour continuer en 2009.

FABRICE GIOVANAZZI

EXPRIMÉS	15999	
FSU	8230	51,44%

UNSA
CSEN
CGT
SGEN
FO
SUD
SNETAA
SNCL



Élections professionnelles : qui d'autre que la FSU ?

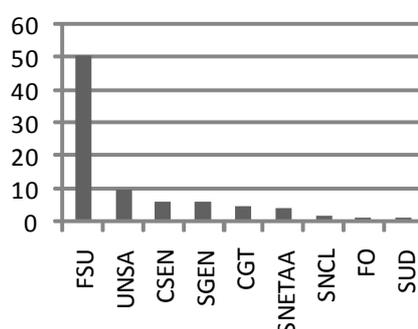
Présents dans toutes les commissions paritaires élues le 2 décembre, majoritaires dans la quasi totalité d'entre elles, les syndicats de la FSU obtiennent 51,44 % des suffrages et laissent à près de 40 points la 2ème force syndicale, la seule à dépasser les 10 %.

Dans l'enseignement professionnel, le SNUEP conforte le siège conquis en 2005 dans la CAPA des PLP en progressant (de 9,67 % à 12,77%).

Bien entendu, le SNEP reste le syndicat des enseignants d'EPS avec 5 sièges sur 6 à la CAPA et plus de 83 % des suffrages.

Dans le premier degré, le SNUipp obtient 8 sièges sur 10 dans le 06 et 6 sièges sur 10 dans le 83. Il recueille plus de 54 % des suffrages dans les écoles de l'académie et demeure le syndicat du 1er degré.

Répartition des sièges dans les CAP



Suffrages dans l'académie

L'année 2009 sera une année de congrès. C'est un moment fort de la démocratie pour notre organisation syndicale qui aura à élaborer, revisiter, approfondir ses mandats. Avant la phase ultime, dans la dernière semaine du mois de mars à Perpignan, chaque syndiqué dans sa section d'établissement est invité à réfléchir sur nos positionnements. Pour cela, des textes préparatoires seront disponibles dans le courant du mois de janvier sur les différents thèmes pour permettre l'échange et la réflexion collective. Durant deux jours à La Londe, les 12 et 13 mars, nous ferons au niveau académique une première synthèse qu'une délégation portera à Perpignan, au congrès national. Nous souhaitons que des échanges riches et fructueux aient lieu en amont. Nous invitons toutes les sections d'établissement à organiser des discussions autour des différentes questions. Les militants des sections départementales et académique sont à votre disposition pour participer et aider à ces réunions.

Les Services Publics en région PACA : signer la pétition et participer aux assises régionales

À l'initiative de l'intersyndicale régionale (FSU, CFDT, CGT, CFTC, UNSA, Solidaires), un collectif pour les services publics en PACA s'est constitué. Ce collectif lance un appel en faveur des services publics, qui a vocation à être massivement signé dans toute la région par les syndiqués mais aussi les usagers de tous les services publics (www.valplan.info/servicepublic/). Cet appel va déboucher dans l'organisation d'assises régionales déclinées par thème dans les 6 départements de notre région. Pour notre académie deux réunions publiques sont prévues :

- jeudi 22 janvier au Pradet (83) à l'espace des arts de 17h à 20h sur le thème de l'éducation et de la formation ;
- jeudi 29 janvier à Carros (06) de 17h à 20h sur le thème de l'emploi et du développement économique.

Le SNES appelle à participer massivement et activement à ces initiatives.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AGIR POUR ET AVEC LA MAJORITÉ DE NOS PROFESSIONS

C'est bien la «boussole» qui a guidé les militants à tous les niveaux de l'organisation syndicale dans les prises de décisions et les propositions d'action au cours de ce mandat. À plusieurs reprises, la question de l'unité et/ou d'actions «isolées» s'est posée, mais nous pensons qu'il est nécessaire de continuer à œuvrer au développement d'actions majoritaires et si possible unitaires pour porter les revendications élaborées par la majorité des personnels.

Un mandat qui a commencé par un recul cuisant pour le gouvernement

Il aura certes fallu huit grèves sur 6 mois pour sauver nos statuts. Le président de la République aura été contraint face à la mobilisation majoritaire et dans la durée de la profession de retirer les décrets «De Robien» qui dénaturaient nos métiers et en détérioraient les conditions d'exercice. Un nouvel exemple qui montre que les débats, souvent difficiles, concernant les modalités d'action ne doivent pas nous enfermer dans une stratégie prédéterminée.

Deux années marquées par les fermetures de postes et la multiplication des heures supplémentaires

Dans notre académie, comme dans d'autres, les deux dernières rentrées ont été marquées par le sceau des suppressions de postes (plus de 600 en 2 ans pour les collèges et les lycées de notre académie). Notre classement au regard des indicateurs de notre ministère nous place dans une position peu enviable : lanterne rouge pour les lycées et avant dernier pour les collèges métropolitains ! Nos conditions de travail sont



parmi les plus mauvaises de métropole, ce qui n'a pas empêché le recteur et le ministre de

tenter de nous imposer des heures supplémentaires. La réponse des collègues grâce à la campagne de refus des heures supplémentaires menée activement par le SNES a été très claire : sur le plan financier ce sont plus de 6 millions d'euros en 2007 d'heures supplémentaires (en 2008, l'administration s'est avérée incapable de fournir les chiffres !) que le recteur n'a pas pu imposer aux personnels de notre académie. On ne peut que collectivement s'en féliciter.

La mobilisation des établissements a contraint le recteur à implanter des heures postes

Lors de ces deux dernières rentrées les actions menées par les sections d'établissement, à l'initiative du SNES-FSU, ont contraint le recteur à transformer des heures supplémentaires en heures poste. C'est une victoire importante, même si elle ne gomme pas les suppressions de postes. C'est bien la preuve que les mobilisations peuvent obliger notre employeur à modifier sa stratégie et à respecter nos métiers.

Mobiliser et riposter : « droits dans nos bottes » dans les établissements

La déclinaison académique de la politique ministérielle de casse des services publics reflète le zèle du recteur autant que l'autisme du ministère devant la réalité de nos conditions de travail. Les diverses stratégies relayées par les chefs d'établissement pour accroître notre charge de travail et décentrer nos missions (DHG réparties afin d'orchestrer la suppression de postes, imposition d'heures supplémentaires, enquête académique disciplinaire qui inscrit nos pratiques dans une logique de performance) ont été massivement contrées grâce à l'action mise en œuvre par la section académique, les sections départementales et portée par les S1 (sections d'établissement). Les engagements collectifs de refuser les heures supplémentaires ont neutralisé en partie cette politique dévastatrice pour nos métiers et nos élèves.

VOTER SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIERS : MILITER ET FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE DANS LE SNES

Du lundi 19 janvier au vendredi 20 février, le SNES, au niveau national comme académique, organise la consultation des syndiqués sur le travail accompli par le syndicat depuis notre dernier congrès. Les rapports d'activité et financier académiques publiés dans ce numéro du Nice-SNES se veulent le témoignage de l'activité syndicale menée par les directions académique et départementales avec l'aide précieuse de tous les militants des sections d'établissement. En quelques pages, il est compliqué de rendre compte de tout car ce qui caractérise l'action militante c'est la quantité et la

diversité ! Nous avons tout de même essayé de synthétiser pour permettre à chaque syndiqué-e de juger et de se prononcer en toute connaissance de cause sur le travail fourni. Les rapports d'activité et financiers nationaux seront annexés à l'US 676. Peuvent voter tous les syndiqués à jour de cotisation le jour du vote. La section académique et les sections départementales transmettront le matériel de vote (bulletin et enveloppes) aux sections d'établissement qui organiseront le vote. Pour les retraités et les isolés, le matériel de vote sera transmis directement. Nous souhaitons une large participation à cette consultation.

AGIR POUR ET AVEC LA MAJORITÉ DE NOS PROFESSIONNELS

Poursuivre et amplifier la formation syndicale

La politique de formation syndicale initiée depuis plusieurs années dans notre académie a été poursuivie et amplifiée. Des stages disciplinaires ou de catégories (LV, histoire-géographie, philosophie, CPE, CoPsy, TZR) ont été organisés pour permettre l'échange entre les collègues et irriguer aussi la réflexion de l'organisation majoritaire sur les questions pédagogiques, qui sont au cœur de nos métiers. Un accent particulier a été mis durant ce mandat à la formation des élus au conseil d'administration et tout particulièrement sur l'exploitation et les demandes à formuler par rapport à la Dotation Horaire Globale. La fréquentation des stages syndicaux est nettement en hausse, c'est un constat encourageant.

Assurer un fonctionnement démocratique du SNES-FSU : un souci constant

Nous avons, au cours de ce mandat, essayé de faire vivre notre organisation syndicale dans la transparence et la démocratie. Nous avons pour cela communiqué à l'avance un calendrier annuel des différentes instances, varié les lieux géographiques des réunions, rendu compte dans nos publications et sur le site internet des résultats

de nos débats. Des progrès restent à accomplir, même si les difficiles conditions de travail des collègues militants dans les établissements pèsent lourdement sur la participation aux différentes réunions.

Élections professionnelles : un désaveu pour le ministre, un satisfecit pour le SNES et la FSU

La prise en charge de ces élections à tous les niveaux du SNES a permis une participation importante (plus de 65% de votants parmi les titulaires) et une augmentation sensible de la participation (+3% des personnels titulaires). C'est donc clairement un désaveu pour le ministre Darcos qui a jusqu'au bout essayé d'opposer la profession aux organisations syndicales. Pour la première fois nos collègues non titulaires ont eu le droit de vote, malheureusement la situation de précarité a pesé négativement sur la participation (plus de 40% de participation tout de même), comme aux élections prudhommales, malgré un vote « à l'urne » obtenu par le SNES-FSU dans notre académie.

Les résultats globaux obtenus par le SNES et les syndicats de la FSU sont sans appel dans notre académie : le SNES conforte sa position de majoritaire absolu (près de 54 % des suffrages chez les personnels titulaires, 52 % sur l'ensemble des personnels), malgré la multiplication des listes et les attaques appuyées du ministre. La majorité des personnels s'est reconnue dans le syndicalisme que nous pratiquons au quotidien, c'est plus qu'encourageant pour les militants. Ministre et recteur seraient bien inspirés d'entendre le message sorti des urnes...



DROITS ET LIBERTÉS

Le SNES a, tout au long de ce mandat, privilégié une démarche qui consistait à favoriser les actions unitaires, fédérales ou plus larges, et s'investit dans les combats correspondant à ses valeurs.

- Participation à différents collectifs en particulier RESF (réseau d'éducation sans frontières) : pour défendre le droit à l'éducation pour tous les enfants, pour lutter contre la violence politique de Monsieur Hortefeux, plus soucieuse de respecter des quotas que de prendre en compte des réalités humaines, les militants du SNES participent aux rassemblements divers visant à sensibiliser l'opinion, à faire signer des pétitions. Certains sont parrains de familles sans papiers, d'autres participent à l'aide au logement de ces familles en souffrance. Nous avons participé à

l'occupation des locaux de la Maison Blanche afin de loger des familles sans toit dans ces vastes locaux inoccupés.

- Participation à la lutte contre «l'immigration jetable» instaurée par les lois Sarkozy.

- Chaque année, nous sommes partie prenante de la semaine d'action contre le racisme.

- Nous participons aux diverses initiatives pour la défense des droits des femmes.

- Nous manifestons chaque fois que cela est nécessaire pour le maintien de la paix, et bien sûr nous sommes associés à tous ceux qui demandent le retour à la légalité internationale dans la bande de Gaza, en Palestine et dans tout le Moyen-Orient.

La rentrée 2008 s'est faite sous le signe d'une forte dégradation de la situation des non titulaires.

Le chômage frappe plus d'un non titulaire sur deux et le recours à la vacataire s'est encore accentué : il est devenu systématique alors qu'il ne devrait être qu'exceptionnel (rappelons que légalement, un vacataire ne devrait accomplir qu'une prestation de service ponctuelle dans un temps qui ne doit pas correspondre à un besoin permanent).

Les collègues, qui sont sommés d'alterner vacations et contrats à temps partiel subi, grossissent ainsi les rangs des travailleurs pauvres, malgré leur ancienneté.

Face à cette situation inacceptable, la section académique du SNES a organisé des manifestations et des rassemblements (barbecues de la solidarité, etc.) devant le rectorat, et le recteur a été interpellé sur le sort réservé aux non titulaires au quotidien et sur les négligences de l'administration dans leur affectation.

C'est d'ailleurs sous la pression du SNES FSU que le Ministre Darcos a transmis une note aux recteurs sur la situation des vacataires. Il demande de "respecter les droits auxquels les vacataires peuvent légitimement prétendre" (notamment sur le paiement de l'ISOE) et précise que "les agents vacataires temporaires doivent faire l'objet de la même considération et de la même attention que les autres membres de la communauté éducative"...

Même si le SNES s'est opposé au CDI (qui s'apparente à une précarité à durée indéterminée), il a suivi son application avec une extrême vigilance, tout en esquissant de vraies pistes pour une réelle résorption de la précarité : Cf. participation au colloque national contre la précarité dans la Fonction publique, publication d'un Manifeste contre la précarité, pour des emplois stables et pérennes, etc.

C'est logiquement que lors des élections aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP), créées à la demande du SNES pour les non titulaires, le SNES est arrivé en tête du scrutin du 2 décembre dernier, malgré une participation assez faible.

Le réemploi de tous les non titulaires, la fin du recours à la vacataire et la mise en place d'un nouveau plan de titularisation restent l'objectif de notre action.



L'exemple par la carrière

Dans le cadre des opérations de promotion d'échelon des certifiés, un important travail d'analyse a été produit pour dénoncer l'absence d'une réelle harmonisation entre disciplines, et pour obtenir la réunion d'un GT destiné à remettre à plat la notation pédagogique dans l'académie.

Le travail préparatoire sur la promotion à la hors-classe nécessite chaque année un investissement important pour obtenir, au lieu des dérives rendues possibles par les circulaires ministérielles, les conditions d'attribution de la hors-classe les plus proches possibles du débouché de carrière pour tous revendiqué par le SNES et la profession.

Dans le collimateur du ministre...

La compétence et le dévouement des militants SNES vaut à notre syndicat la reconnaissance de la profession (Cf. toutes récentes élections professionnelles)... et l'attention particulière de M. Darcos, qui a entrepris cette année de nous «damer le pion», en proposant pour pallier les carences de l'administration dans ce domaine, aux collègues participant aux mutations inter-académiques les services d'une plateforme téléphonique... privée ! C'est sans doute le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à la qualité de notre travail...

Aux côtés des TZR

Pour répondre aux importants besoins d'une catégorie d'enseignants, CPE, CO-Psy particulièrement exposés aux abus divers, la section académique a multiplié les initiatives : publications, stages de formation syndicale, rubrique sur le site académique, liste de diffusion... Informer et former les collègues, les défendre et leur donner les moyens de se défendre, agir et organiser l'action... C'est ainsi que nous nous tenons, au quotidien, aux côtés des TZR.

Proposition d'amendements au Règlement Intérieur présenté par la tendance Émancipation

Article 11 (bureau académique) : remplacer «Bureau Académique» par «secrétariat académique».

Et rajouter à la fin de l'article 11 : «Il convoque les réunions du Bureau Académique, instance délibérative entre deux CA ou conseils syndicaux.»

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FACE À L'ADMINISTRATION, AUX CÔTÉS DES COLLÈGUES

Animer un syndicalisme de combat et de proposition, soucieux des enjeux du service public d'éducation, en prise avec la profession et au service des collègues : c'est un des objectifs de l'action du SNES, auquel son «secteur emploi» contribue pleinement.

C'est ainsi que chaque circulaire rectorale destinée à fixer les modalités des mutations, des promotions, des congés de formation, de notation, etc., donne lieu à des discussions (parfois âpres) pour garantir des règles claires et équitables pour les collègues, et conformes aux besoins du service public d'éducation.

Accompagner les collègues dans ces opérations exige une mobilisation de toutes les forces et de tous les talents des militants en amont des opérations : d'où le nombre de réunions, de permanences, de réponses aux sollicitations par mél, téléphone, courrier, de publications, d'informations sur le site académique... Débouché «naturel» du travail en amont, le travail des élus en CAPA (suivi des situations individuelles, augmentation du rendement des opérations, correction des erreurs,

communication des résultats...) est minutieusement organisé et orchestré pour garantir à l'ensemble des enseignants, Co-Psy, CPE de l'académie le plein bénéfice de la représentation paritaire qu'ils se sont donnée, ainsi que la transparence et l'équité à laquelle ils ont droit.

La volonté de faire reculer les garanties collectives au profit d'un management individualisé piloté par les hiérarchies locales, alliée aux méfaits de la gestion «à l'heure près», trouve des traductions concrètes et souvent dévastatrices dans le quotidien de trop nombreux collègues : pressions diverses sur l'exercice du métier, optimisation des TZR, chômage des précaires... Chaque collègue confronté aux errances d'une administration parfois indélicates, aux dérapages autoritaires dignes de «petits chefs», sait pouvoir compter sur l'information et l'intervention du SNES...

Aux côtés des collègues, face à l'administration, voici le syndicalisme dans lequel nous croyons et que nous entendons continuer de pratiquer, dans l'intérêt du service public d'éducation et de ceux qui le font vivre.

SYSTÈME ÉDUCATIF EN DANGER

Vous avez dit pro ?

Alors que les propos du ministre en décembre 2007 appelaient à une expérimentation mesurée pour la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle, dans notre académie, le dispositif retenu s'est traduit par la généralisation des bacs pro 3 ans dans le tertiaire et l'hôtellerie notamment. Nous avons suivi le dossier en dénonçant une réforme à marche forcée, en nous saisissant de toutes les instances (CTPA, groupe de travail...) pour porter nos revendications pour l'élévation des qualifications des élèves et le respect de la formation.

Réforme du lycée

Dans un contexte de mobilisation massive des personnels du second degré contre la réforme du lycée, le stage syndical «réforme du lycée» a permis aux collègues de se saisir du sujet pour leur permettre de faire valoir leur expertise. Le stage a été l'occasion d'analyser le projet Darcos et d'envisager ses conséquences sur la formation des élèves et les conditions de travail des personnels. Il a permis de réfléchir aux dispositifs à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement du lycée actuel.

IUFM : FORMATION ET NIVEAU DE QUALIFICATION

La formation initiale qui devrait être une priorité absolue pour les collègues néo-recrutés est aujourd'hui fragilisée par des réformes qui dénaturent et déqualifient les métiers de l'enseignement.

L'augmentation des services des stagiaires à 8 heures depuis 2007 s'est souvent soldée dans l'académie par des affectations difficiles pour les collègues : exercice sur plusieurs établissements, services inacceptables. Nous avons œuvré pour le respect du métier, pour des conditions décentes de formation garantissant l'équité de l'évaluation et dans de nombreux cas, nous avons contribué à l'amélioration des situations.

Si la «mastérisation» est un point important pour la revalorisation de l'ensemble de la profession, elle se traduit pour l'instant par un bricolage des masters et la mise en place de concours faisant la part belle à la connaissance du système éducatif plus qu'à l'expertise disciplinaire. Au Conseil

d'École et au Conseil Scientifique et Pédagogique de l'IUFM, nous portons nos mandats pour un cadrage national des masters, pour une véritable formation universitaire disciplinaire, progressivement professionnalisante, suivie d'une solide formation professionnelle après les concours.



SECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les sections départementales des Alpes Maritimes et du Var du SNES ont en charge, en collaboration avec la section académique, des problématiques des établissements : tension avec le chef d'établissement, problèmes de violences, manque de moyens Elles accompagnent les délégations d'établissements auprès de l'IA ou du recteur, soutiennent les actions des établissements. Les collègues mutent, partent à la retraite et les sections départementales essaient de faire en sorte que tous les établissements aient un représentant du SNES. L'objectif est d'établir un contact régulier avec les collègues, les lycées et les CIO des deux départements afin que l'information circule et que personne ne se sente isolé. Ainsi, au travers de contacts téléphoniques, de visites ou de participation aux heures d'information syndicale, les équipes départementales essaient d'être présentes au côté des collègues.

Elles collectent des informations grâce au travail des représentants d'établissements, établissent des comparaisons et des analyses, échangent avec la section académique, mettent en place des actions, réfléchissent à des revendications collectives qu'elles

pourront porter au CTPD et au CDEN à l'échelon départemental, ou encore au CTPA et au CAEN pour l'échelon académique voire régional. Il s'agit de faire en sorte que l'information circule et que notre réactivité soit importante : chaque établissement doit être informé de ce qu'il se passe dans un autre collège ou lycée et le SNES doit pouvoir intervenir le plus rapidement possible afin de donner un mot d'ordre, de communiquer avec l'ensemble de la profession.

À l'image du syndicalisme qu'elles veulent incarner, les sections départementales font du collectif à partir de l'individuel tout en respectant la singularité de chaque établissement.

Dans chaque département, elles participent au travail de la FSU, siègent dans ses instances et peuvent ainsi débattre et échanger avec les autres syndicats de la FSU ou encore, dans le cadre interprofessionnel, avec les autres fédérations et confédérations. Les sections départementales soutiennent aussi les actions organisées départementalement par des collectifs, des associations, RESF... qui partagent ses conceptions et ses valeurs : défense du service public, égalité, émancipation des individus

CONSTRUCTIONS : BAS LES MASQUES !

Les interventions incessantes de la section académique et des sections départementales auprès des collectivités territoriales ont accéléré la construction de nouveaux établissements scolaires : le lycée du Muy (83), le lycée de Drap (06), le collège de Rocbaron et du Castellet (83), le collège de Roquefort-les-pins (06) sont ainsi sortis de terre depuis 2007. Si ces constructions améliorent la pression subie par les établissements voisins, la situation démographique reste pourtant tendue dans l'académie. De plus, dans un contexte généralisé de réduction des budgets, la tentation est grande pour le rectorat de proposer des formations à minima . À Drap par exemple, nous avons dénoncé une formation au rabais : une option théâtre sans salle spécifique, sans lien avec les projets culturels locaux, des activités physiques et sportives avec des infrastructures impraticables ! Nous avons

contribué à la modification du projet des architectes et porté l'exigence de formations attractives pour une réelle mixité dans l'établissement. Nous veillerons au respect des engagements des collectivités sur la programmation de nouveaux établissements et à ce qu'y soient proposées des formations réellement attractives.



LANGUES VIVANTES : VIGILANCE ACCRUE.

Depuis 2005, nous avons alerté l'ensemble des collègues de l'académie des dangers de la réforme de l'enseignement des langues vivantes, symbole de la refonte globale du système éducatif. L'information annuelle des collègues a permis d'organiser la riposte dans les établissements. Pour autant, l'expertise de chacun qui doit prévaloir et être entendue est toujours l'objet du mépris du ministère qui, après avoir étendu l'expérimentation des épreuves de STG en 2007-2008, décide de suspendre la prise en compte de ces épreuves pour

la session du bac 2009 ; ou encore n'hésite pas à mettre en œuvre à la hâte, sans cadrage national suffisant, la validation du A2 pour le brevet des collèges.

C'est bien l'expertise des disciplines qui doit prévaloir et non la logique de l'évaluation à tout pris au mépris des spécificités disciplinaires. Nous avons pu mener les bilans que le ministère refuse de diffuser aujourd'hui. Le dossier langues vivantes reste ouvert, nous poursuivons l'information et la mobilisation.

2007

- 11.01, Réunion des retraités du 06.
- 12.01, Rencontre avec le doyen des IPR.
- 16.01, Assemblée générale pour le Forum Social Départemental.
- 18.01, Manif nationale.
- 24.01, CTPA : rassemblement devant le rectorat.
- 31.01, Coordination ZEP 06 à Nice.
- 5.02, Bureau académique à Toulon.
- 8.01, Grève nationale.
- 14.02, Réunion des retraités du 83, coordination ZEP 06.
- 20.02, Stage «Lutter contre les discriminations sexistes et homophobes».
- 22.02, Groupe de travail CPE au rectorat.
- 13.03, Réunion des retraités du 06.
- 15.03, Congrès académique du SNES.
- 20.03, Grève nationale.
- 23.03, CTPA : rassemblement devant le rectorat.
- 26.03, Congrès national du SNES.
- 12.04, Audience Délégation Académique à la Formation Continue.
- 13.04, AG des non titulaires à Nice.
- 23.05, Journée nationale d'interpellation du ministre de l'E.N.
- 12.06, Journée de formation et d'échanges dans le Var.
- 25.06, Conseil syndical à Nice.
- 27.06, AG des non titulaires à Nice.
- 04.07, Coordination régionale FSU à Toulon.
- 07.09, Conseil syndical à Nice.
- 12.09, Pique-nique non titulaires devant le rectorat.
- 17.09, Audience avec la D.P.E.
- 8.10, Audience à l'I.A. du Var.
- 15.10, Bureau académique à Draguignan.
- 19.10, Conférence de presse sur la situation des remplacements.
- 22.10, Audience Co-Psy chez le Secrétaire Général du rectorat.
- 23.10, Stage «Militer dans l'établissement et au Conseil d'Administration».
- 24.10, Audience avec le nouvel I.A. des Alpes-Maritimes.
- 12.11, Conseil syndical à Toulon.
- 14.11, Grève nationale.
- 15.11, Comité Technique Paritaire Académique.
- 16.11, Audience Co-Psy au rectorat, Audience avec l'IPR Vie Scolaire au rectorat.
- 19.11, COTEF à Draguignan.
- 20.11, Grève Fonction Publique.
- 30.11, Assemblée générale des retraités du Var.
- 4.12, Stage «Carrières, métiers» à Nice.
- 10.12, CTPA.
- 14.12, Stage «Langues vivantes» au Muy.
- 17.12, AG des retraités du 06.
- 21.12, Rencontre avec le SNUPDEN à Nice

2008

07.01, Conseil syndical académique au lycée de Valbonne.
11.01, Conférence de presse à Nice sur la dotation 2008.
14.01, Audience avec le Recteur.
21.01, CTPA.
22.01, Conférence de presse à Nice.
24.01, Grève.
25.01, Stage «D.G.H. et T.R.M.D.» à Fréjus.
01.02, Conseil Académique de l'Éducation Nationale.
07.02, Stage académique des retraités à Nice.
08.02, AG des non titulaires à Nice.
28.02, Stage «Langues Vivantes» au Muy.
06.03, Stage «T.Z.R.» à Cuers.
08.03, Stage «T.Z.R.» à Cannes.
11.03, Conseil syndical académique au Luc.
12.03, Pique-nique revendicatif des T.Z.R. et rassemblement intersyndical devant le Rectorat (rejet des DGH).
18.03, Grève.
01.04, CTPA.
03.04, Stage «Documentalistes» à Nice, stage «CPE» à Toulon.
04.04, Collectif Co-Psy à Toulon.
22.04, Invitation à la presse (lettre ouverte envoyée aux députés).
28.04, Conseil syndical académique au Muy.
15.05, Grève de la Fonction publique.
18.05, Manifestation nationale.
30.05, AG des non titulaires à Nice.
10.06, Grève de la Fonction publique.
11.06, Action nationale contre la précarité.
23.06, Conseil syndical académique à Nice.
30.08, Conférence de presse de rentrée.
03.09, AG des S1 et accueil des TZR à Nice et à Toulon.
08.09, Conseil syndical académique à Nice.
11.09, Journée d'action Éducation.
07.10, Grève.
16.10, Action nationale des retraités.
19.10, Manifestation nationale.
21.10, Stage «Élus au CA» à Nice et à Toulon.
13.11, Conseil syndical académique à Cuers.
20.11, Grève nationale Éducation.
24.11, Stage «T.Z.R.» à Nice.
26.11, Stage «Lycées» à Fréjus.
27.11, Stage «T.Z.R.» à Brignoles.
05.12, AG des retraités du Var à Toulon.
09.12, Assemblée des S1 des retraités des Alpes-Maritimes à Nice.
16.12, Bureau académique à Toulon.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ACTION DU SNES DANS LA CATÉGORIE DES CO-PSY

Entre 2006 et 2008, le collectif SNES Co-Psy et les élus SNES en commission paritaire ont mené de nombreuses actions pour la défense des syndiqués et de la profession en général :

- Audiences auprès du Recteur ou de la CSAIO à propos des budgets de CIO, des frais de déplacement, de l'avenir de notre métier ;
- Audience auprès de la Région PACA pour la défense de notre conception de l'orientation ;
- Déclarations liminaires en préambule à de nombreuses CAPA pour défendre nos points de vue ;
- Rédaction de motions votées en CA d'établissements pour protester contre le transfert de certaines missions des Co-Psy aux enseignants ;
- Organisation de journées académiques trimestrielles d'information syndicale afin de faire le point sur notre situation et en débattre avec les collègues ;
- Présence importante des Co-Psy dans la plupart

des cortèges de manifestations organisées ces dernières années.

Ces actions répétées ont porté leurs fruits dans un certain nombre de cas (par exemple : respect des maxima de services de vacances, augmentation des heures de formation professionnelle des Co-Psy) mais malheureusement nous nous heurtons de plus en plus à un contexte de pénurie budgétaire généralisée et à une politique d'économies drastiques à l'égard de nos services.



CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

Le «secteur CPE» a été fortement mis à contribution ces deux dernières années pour porter les revendications de la catégorie et pour animer la réflexion et le débat sur son identité et son devenir : dénonciation de la dégradation des vies scolaires de nos établissements, revendication de moyens humains dignes de nos missions, rétablissement des journées de formation par bassin, opposition aux mesures de carte scolaire,... Au quotidien, les militants ont été à l'écoute des nombreux collègues qui ont sollicité le SNES pour les conseiller et les aider, qu'il s'agisse de leurs

préoccupations médicales ou sociales, de leurs mutations, de leurs affectations de TZR, de leur temps de travail... et ont organisé avec efficacité, en synergie avec les élus en CAPA, la défense des CPE face à l'administration.

Il est en effet primordial de poursuivre et d'amplifier un travail militant qui tient compte des spécificités de la catégorie et qui reste attaché à un syndicalisme dans lequel l'ensemble des personnels du second degré se reconnaisse : celui que pratique le SNES.

RETRAITÉS

Dans un contexte difficile de remise en cause systématique et brutale des conditions de vie, du pouvoir d'achat des salaires et des pensions, du droit à la santé, de l'accès aux services publics, les retraités des Alpes Maritimes et du Var ont avec opiniâtreté, été présents dans la réflexion et les luttes menées au côté des actifs, aux côtés des retraités des autres syndicats et des confédérations. Ils considèrent comme important d'être présents et actifs à tous les niveaux et avec un souci d'unité, particulièrement depuis 2003 où la loi Fillon a décroché les retraites des salaires.

Les sections retraités 06 et 83 sont intervenues :

- auprès des élus par envoi de motions, par courriers, par audiences ;
- auprès du ministre par envoi de cartes-pétition ;
- auprès de la presse (même s'il est difficile d'obtenir de pouvoir s'y exprimer) ;
- dans la FSU avec la mise en place des sections fédérales de retraités : ceux du SNES se sont impliqués pour faire vivre ces sections et ainsi regrouper les retraités des syndicats de la FSU ;
- présence dans le pôle des retraités ;
- dans le cadre de la FGR (Fédération Générale des Retraités), un travail important de réflexion et de

propositions a permis d'enrichir les revendications de la motion revendicative de congrès (décote, retraite à 60 ans avec les 3/4 du salaire des 6 derniers mois, refus du plafonnement des pensions de fonctionnaires) ;

- participation à toutes les manifestations (en solidarité avec les actifs sur des problèmes généraux ou sur les revendications spécifiques aux retraités) ;
- les militants retraités sont présents au S3. Ils y animent une permanence pour les futurs retraités ;
- de nombreuses réunions et stages ont rassemblé les retraités, leur ont permis de mieux définir ensemble leurs revendications et leurs actions ;
- les deux sections de retraités réfléchissent à la manière de contrer la campagne anti-vieux qui présente les personnes âgées comme des privilégiés en tentant de les opposer aux plus jeunes.

Les retraités du SNES, toujours présents dans les actions qui les concernent, sont convaincus plus que jamais que le développement et l'élargissement de l'action à l'ensemble des forces syndicales unitaires s'impose.

Au côté des autres retraités et des actifs, ils continuent de défendre un système solidaire de pension et de santé, et de vrais services publics.

	2006 - 2007		2007 - 2008	
RECETTES				
COTISATIONS		409 777,81		426 605,23
Actifs	386 075,41		401 867,23	
Retraités	23 702,40		24 738,00	
VENTES				
TVA		1 294,00		2 292,00
FOND MUTUALISE		4 900,00		31 550,00
PARTICIPATIONS SNEP ET FSU		1 194,62		1 759,63
DIVERS		35,26		0,00
Total		417 201,69	Total	462 206,86

DEPENSES				
LOCAL		17 606,80		117 132,10
Eau-Electricité	4 092,20		5 973,26	
Travaux-Entretien-Réparations	4 711,24		9 808,45	
Impôts	2 814,00		2 950,00	
Télésurveillance	622,75		640,89	
Matériel Informatique	5 366,61		1 402,70	
Equipement				
Local 83 (achat et charges)			96 356,80	
BULLETTIN		16 842,26		19 527,75
DEPENSES INTERNES		271 072,00		279 497,00
Versements au S4	268 572,00		275 497,00	
Versements aux S2	2 500,00		4 000,00	
TVA		2 369,96		1 302,95
FONCTIONNEMENT		74 623,35		58 905,77
Assurances	1 991,00		1 145,00	
Frais militants	20 954,85		20 103,18	
Stages	1 372,35		1 412,50	
Affranchissements	8 060,65		7 852,28	
Téléphone	6 705,94		7 587,91	
Bureautique	0,00		832,80	
Documentation	930,70		1 168,35	
Fournitures diverses	2 246,74		1 323,70	
Services bancaires	1 453,84		1 479,10	
Reproduction	5 182,99		1 387,60	
Congrès national	219,26		0,00	
Congrès académique	5 206,63		0,00	
Frais Mouvement	5 787,92		5 018,30	
Action	12 956,12		7 051,71	
Divers	260,00		1 595,00	
Frais réception	1 294,36		948,34	
SECRETAIRES		34 071,03		33 461,65
Salaires	19 089,36		18 980,81	
Charges diverses	14 981,67		14 480,84	
Total		416 585,40	Total	509 827,22

SOLDE		616,29		-47 620,36
--------------	--	---------------	--	-------------------

SYNDICALISATION

Les deux dernières années scolaires ont été marquées par une grande stabilité des différents indicateurs de syndicalisation (cf. tableau). L'augmentation du nombre d'adhérents depuis deux ans provient du solde migratoire positif lors des mouvements interacadémiques. Leur fidélisation est due aux actions traditionnelles des militants du S3 : lien avec les sections départementales et les sections d'établissement, relances à l'occasion des opérations de gestion de carrière (promotions, changements de grade, mutations) ou en direction de catégories spécifiques.

Année scolaire	Adhérents				
	Rentrée	Fin d'année	Différence	Non à Jour	Nouveaux
2006/2007	2404	2411	7	513	547
2007/2008	2493	2481	- 12	548	542

D'autre part, une opération « coup de fil » a été menée durant les premiers mois de chaque année. Les militants du S3 ont pris contact avec les collègues NAJ. L'accueil a généralement été positif avec des effets sensibles lors du second trimestre. Cette action, bien qu'assez gourmande en « temps militant », sera reconduite cette année. L'objectif est toujours de réduire le nombre trop important de non renouvellements d'adhésion.

La syndicalisation

L'augmentation du nombre de syndiqués dans notre académie au cours de ces deux dernières années s'est traduite par une augmentation de près de 10 % des cotisations perçues.

Les frais de fonctionnement

« classiques »

Ils sont relativement stables sur les deux années à l'exception des frais engagés pour l'action. Les dépenses liées aux multiples réunions (remboursements de frais de déplacement, documentation, stage...) n'ont guère évoluées pendant cette période.

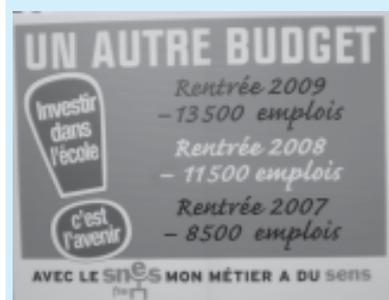
En revanche, l'actualité de notre profession et la nécessité d'engager des actions visibles (manifestation nationale et les trois déplacements à Paris) ont eu pour conséquence une augmentation très importante mais nécessaire des sommes consacrées aux diverses actions (1 330 euros en 2005/2006 pour 12 900 euros en 2006/2007).

Le nouveau local du S2 83

Devant l'extrême vétusté des locaux toulonnais, la décision a été prise en conseil syndical de rechercher un nouveau local plus conforme à nos activités et à la réception de nos collègues ; un budget proche de 110 000 euros a été voté (incluant l'aide de 30 000 euros du national). Grâce à l'efficacité des militants locaux, un local proche de l'ancien a été trouvé. Afin de minimiser les frais de rénovation, une partie importante des travaux a été réalisée par la bonne volonté d'une équipe dynamique de militants. Nous avons ainsi respecté l'enveloppe budgétaire allouée.

Les fonds du S3

Malgré ces dépenses plus importantes que lors des derniers exercices, les fonds du S3 restent suffisamment importants pour nous permettre d'aborder l'avenir avec sérénité. Aux éventuelles actions à venir vont s'ajouter des travaux de rénovation du local niçois rendus maintenant indispensables.



CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contribution de la tendance "Émancipation"

DE QUEL POIDS AVONS-NOUS PESÉ DANS LE RECUIL DE DARCOS ?

Le gouvernement vient de reculer sur la réforme des lycées, suite aux mobilisations. Mais la direction du SNES n'y a pas joué un rôle moteur, n'ayant jamais appelé à la grève en lien avec le mouvement lycéen. Dans notre académie, elle se limite en général à **transposer mécaniquement la stratégie de la co-direction nationale Unité & Action/École Emancipée**, aux carences évidentes.

Un rapport d'activité très révélateur

A en croire les rapporteurs, le SNES se résumerait à une direction académique. La présentation des différents secteurs d'activité est réduite à leur aspect "gestionnaire" : intervention en commission paritaire, services aux syndiqués...

Ainsi la bataille contre la réforme des lycées est ramenée à... un "*stage syndical*"!

Ainsi, être "*aux côtés des collègues*", ce serait surtout les défendre dans les commissions paritaires... choquant pour les militants d'établissements : rappelons que le syndicat, ce sont avant tout des luttes quotidiennes dans les bahuts !

Pourtant il y aurait matière à réflexion : syndicalisation difficile, érosion des résultats aux élections paritaires... alors que le SNES est un outil incontournable pour les collègues qui veulent se battre contre ce gouvernement.

Un décalage par rapport aux secteurs mobilisés

La réforme du lycée résume bien la démarche de la direction UA : s'engluer dans les 16 "points de convergence" avec Darcos, hésiter à exiger le retrait de la réforme, et enfin sous-estimation des luttes lycéennes. Et cette carence n'est pas isolée :

- refus de tenter une convergence interprofessionnelle des luttes, exemple en novembre 2007 (grève reconductible des cheminots)

- attentisme lors des grèves lycéennes d'avril et novembre 2008 : aucun appel à la grève du SNES en solidarité, exposant ainsi les lycéens à l'isolement et à la répression,
- stratégie revendicative préférant des accords sur une base a minima avec les syndicats les plus complaisants, plutôt que sur des revendications claires avec les plus revendicatifs (CGT, FO, SUD).
Si elle persistait, cette stratégie pourrait nous conduire à de graves échecs.

Syndicalisme ou institution ?

Le comportement de la direction du SNES est trop souvent celui d'un appareil :

- frilosité initiale face à certaines formes d'action (occupations d'établissements, blocage de la rentrée...) alors qu'il faut n'en exclure aucune pour gagner,

- par rapport aux luttes à la base : réticence, pour ne pas dire dénigrement, face aux tentatives de coordination des actions des établissements (AG inter-établissements)

- des efforts pour améliorer la démocratie syndicale, mais une intolérance des minorités quand elles s'expriment publiquement.

La direction nationale UA/EE, ainsi que la direction académique, doivent être averties. Nous ne critiquons pas des personnes, **mais nous voulons garder un syndicalisme revendicatif ! Pour cela faisons entendre notre voix...**

... En votant "NON"

**aux rapports de la direction du SNES
au plan national comme académique**

Contribution de la tendance "École Emancipée"

LE SNES À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le SNES, national et académique, tire un satisfecit des deux années écoulées. Pourtant, notre secteur a subi l'an dernier une défaite avec 11 200 suppressions de postes, dont près de 9 000 dans le second degré. Cette année, ce sont 13 500 suppressions qui sont prévues à la rentrée 2009 et une réforme de lycées, à caractère essentiellement économique.

L'an dernier, beaucoup d'établissements sont partis, face à la DGH, dans des grèves locales entre février et Pâques, sans que la direction du SNES ne soit capable de les unifier. La riposte fut tardive : il fallu attendre le 15 mai, alors que les lycéens avaient déjà pris le relais dans la rue, c'est-à-dire trop tard et ce, malgré le succès, sans lendemain, de la manifestation du 18 mai.

La stratégie des mois de mai et juin fut d'ailleurs suicidaire, avec des journées d'actions, 15 mai, 22 mai, 10 juin et 17 juin (que des jeudis !) qui se suivaient sur des motifs différents avec dans le décor, une guerre FSU – CGT.

Fin juin 2008, le conseil académique puis, le conseil national du SNES se prononçaient pour une grève au plus près de la rentrée. Fin août, une journée fut retenue (le 11 septembre) et il y eut... de petits rassemblements. La grève n'eut lieu que le 7 octobre, c'est-à-dire comme d'habitude ! Depuis, la manifestation du 19 octobre et surtout la grève du 20 novembre ont montré une profession très mobilisée contre les projets du ministre et même si celui-ci semble reculer sur la question de la réforme des lycées, il n'en reste pas moins que nous risquons de vite déchanter avec les prochaines dotations horaires dans les établissements. C'est pourquoi le SNES doit d'ores et déjà se projeter dans de nouvelles journées de grèves, si possible reconductibles.

**L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE APPELLE À VOTER
NON AU RAPPORT D'ACTIVITÉ**

CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contribution de la tendance "Unité & Action"

PROPOSER, DÉBATTRE, REVENDIQUER, AGIR, TOUJOURS ET PARTOUT !

Un syndicalisme qui élabore des propositions, qui revendique et qui obtient.

Depuis fort longtemps le courant majoritaire assure l'élaboration des revendications de nos professions au sein de l'organisation syndicale et sur les lieux de travail des collègues.

C'est à partir de ces revendications décidées majoritairement par les syndiqués que les directions syndicales à tous les niveaux de l'organisation mettent en œuvre l'action en recherchant l'unité la plus large sans pour autant renier notre propre capacité d'action. L'exemple des luttes de cette dernière décennie ne peut que conforter l'idée que le débat concernant les modalités d'action, souvent vif dans le SNES, n'est pas si primordial que cela. On peut gagner avec des grèves reconduites mais espacées dans le temps (retrait des décrets de Robien, reculs successifs du ministre Darcos sur la réforme du lycée, transformations d'heures supplémentaires en heures poste arrachées au recteur, révision plus favorable pour l'ensemble des personnels du barème hors classe des certifiés, ...), on peut perdre avec la grève reconductible (comme en 2003) faute d'unité d'action.

Il reste cependant beaucoup à faire pour obtenir une autre politique éducative qui respecte les personnels et assure la réussite de tous nos élèves. Les dogmes du «trop de fonctionnaires»,

d'une précarité présentée comme incontournable, doivent être dénoncés et combattus : ce sont les verrous que nous devons faire sauter pour que soit mise en œuvre une politique éducative ambitieuse.

Un scrutin qui conforte les directions syndicales.

L'ensemble de la profession à l'occasion des élections professionnelles a renforcé la position du SNES dans les CAP comme syndicat majoritaire absolu (près de 54% des suffrages) qui a toute la légitimité pour continuer à représenter les personnels des collèges, des lycées, des CIO. C'est un message clair envoyé au ministre et au recteur : avec plus de 65% de participation (+ 3%) la profession lui a rappelé que c'est elle qui choisit ses représentants !

Le dernier recul du ministre sur la réforme du lycée ne peut que tous nous encourager à poursuivre les actions pour faire avancer nos revendications.

Voter OUI aux rapports d'activité et financiers académiques et nationaux !

VOS COMMISSAIRES PARITAIRES

Élus pour 3 ans, vos commissaires paritaires sont des collègues comme vous, en charge d'élèves ou d'un service, confrontés aux mêmes conditions de travail.

Pour les rencontrer, vous faire conseiller, contactez le SNES ou rencontrez-les dans leur établissement (voir www.nice.snes.edu).

CAPA des Certifiés

Hors classe

GUGOLE Dominique, INNOCENTI Jean-Louis, CONCAS Gilbert, TRUONG Marie-Christine, BACCONI Jean-Jacques, CANTO Bernadette.

Classe normale

GHIS Richard, GIOANNI Corinne, GUIGNONNET Maryvonne, GALAN Alain, LAUGIER Jean-Pierre, NUNEZ-COFFANO Isabelle, CHAUMARD Pascal, NEGREL Frédéric, CLOT Jean Paul, SZCZYGLAK Céline, GIAUFER Didier, GUITTARD Nelly, RICERCHI Christophe, QUEYROULET Dominique, ROZEROT Coline, VERDUCI Catherine, VULLION Dominique, EL OUARRAQ Abdellah.

CAPA des Agrégés

Hors classe

GIACOMUZZO Nicole, CRISTOFARI Joël.

Classe normale

MICHELANGELI Eric, SCHAEGIS Evelyne, RUCKEBUSCH Colette, BAGGE Julie, KOBER Paule, MICHELANGELI Anne-Estelle, CALIZZANO Julie, BERENGUIER Marc, RONGEARD Alexandra, KOLASNIEWSKI Elodie.

CAPA des CPE

Hors classe

- ANDRADE Henri, GASSER Daniel.

Classe normale

BECETTE Gaël, LUCCISANO Myriam, POITRINET Stéphane, PANZA Valérie.

CAPA des D-Cio et des Co-Psy

Directeurs de CIO

FETNAN Nathalie, DE LA CRUZ Daniel

Conseillers d'orientation - psychologues

BREANDON Gilbert, GOLETTTO Valérie, PILLOT Evelyne, POUCHKO Julie.

CAPA des PEGC

SALOME Bertrand, JORDY Martine, GRANGER Sylvie, PASCAL Marie-Elise.

CCP des non titulaires d'Enseignement, d'Éducation et d'Orientation

CISSE Ibrahim, LEPELIER-GUETIN Chantal, GERTOSIO Fabien, LEGLISE Dorothee.

CCP des non titulaires d'Accompagnement et de Surveillance

GIANATI Loïc, SCHNEIDER Cathy, SANTI Delphine, CORREA Louis, MIZERA Sébastien, LACOMARE Valérie.

Calendrier prévisionnel (susceptible d'évoluer) des actes de gestion et des instances paritaires.

Promotion d'échelon

- 12 janvier 2009 : CAPA certifiés
- 22 janvier 2009 : CAPA PEGC
- 26 janvier 2009 : CAPA Co-Psy, D.Cio
- 26 janvier 2009 : CAPA CPE

Mouvement inter

- 29 janvier 2009 : GT certifiés + agrégés
- 30 janvier 2009 : GT CPE
- 2 février 2009 : GT Co-Psy

Liste d'aptitude, congé de formation professionnelle, postes adaptés

- 19 mars 2009 : CAPA liste d'aptitude + congés de formation professionnelle + postes adaptés (certifiés)
- 20 mars 2009 : CAPA liste d'aptitude + congés de formation professionnelle + postes adaptés (agrégés)
- 30 mars 2009 : CAPA congés de formation professionnelle + postes adaptés (PEGC)
- 7 avril 2009 : CAPA congés de formation professionnelle + postes adaptés (Co-Psy)
- 9 avril 2009 : CAPA congés de formation professionnelle + postes adaptés (CPE)

Notation administrative

- 15 mai 2009 : CAPA Mouvement intra, hors-classe, notation administrative (PEGC)
- 5 juin 2009 : CAPA hors-classe, notation administrative (CPE)
- 5 juin 2009 : CAPA hors-classe, notation administrative (Co-Psy)
- 25 juin 2009 : CAPA notation administrative (agrégés)
- 29 juin 2009 : CAPA notation administrative (certifiés)

Mouvement intra-académique

- 23-25 juin 2009 : FPMA mouvement intra (certifiés, agrégés)
- 26 juin 2009 : CAPA mouvement intra (Co-Psy)
- 26 juin 2009 : CAPA mouvement intra (CPE)

Hors-classe

- 6 mai 2009 : CAPA hors-classe (agrégés)
- 15 mai 2009 : CAPA hors-classe, classe exceptionnelle (PEGC)
- 2 juillet 2009 : CAPA hors-classe (certifiés)

Phase d'ajustement (affectations annuelles des TZR)

- 9 juillet 2009 : CAPA phase d'ajustement (Co-Psy)
- 10 juillet 2009 : CAPA phase d'ajustement (CPE)
- 9-13 juillet 2009 : CAPA phase d'ajustement (certifiés, agrégés)

APPELS À CANDIDATURES

Appel à candidatures de la tendance «École Émancipée»

UN AUTRE SNES EST POSSIBLE

Tous les deux ans, comme à chaque congrès du SNES, l'École Émancipée se présente aux élections internes du SNES. Face à la direction Unité Action (UA), l'École Émancipée (ÉÉ) propose un syndicalisme de combat. Parce que l'éducation n'a jamais été aussi violemment attaquée (suppressions de postes, réforme des lycées...) et, que les personnels ont rarement été autant méprisés (déclarations du ministre, salaires bloqués...), plus que jamais nous avons besoin d'un syndicalisme combatif qui aille au-delà des sempiternelles journées d'action sans lendemain et quasiment rituelles (une grève en octobre, une en novembre, une janvier et une en mars).

Dans le contexte actuel, alors que notre profession est au pied du mur, le SNES ne doit pas tergiverser comme ces derniers mois. Il doit favoriser les mouvements de grève en gestation et les organiser

en agissant dans l'unité la plus large possible sur des bases claires : refus de la réforme des lycées sur les bases que le ministre a avancées jusqu'à sa «reculade» du 15 décembre, refus des suppressions de postes et, au contraire, ré-ouverture de ce qui a été supprimé l'an dernier, augmentation substantielle des salaires des personnel-le-s permettant de rattrapper l'inflation, retour aux 37,5 annuités pour les retraites. Pour ce faire, il n'y aura d'autre choix que d'appeler à de nouvelles journées de grève si possible reconductibles.

Si vous souhaitez faire partie des listes de l'École Émancipée aux prochaines élections internes du SNES, vous pouvez contacter :

Philippe Gandin (06 60 89 56 33), Antonio Molfese (06 32 24 91 61) ou Olivier Sillam (06 63 94 57 94)

Appel à candidatures de la tendance «Émancipation»

DONNONS-NOUS ENFIN LES MOYENS DE GAGNER !

Dans le SNES existent plusieurs "tendances", chacune représente une vision du syndicalisme. Voici nos spécificités :

1) **partir des initiatives à la base**, décidées collectivement dans les **assemblées générales**. Sans pour autant négliger le rôle des syndicats : nous participons aux instances et à toutes les tâches de la vie du SNES.

2) **pour d'autres pratiques syndicales** :

- d'abord **l'indépendance syndicale** par rapport aux gouvernements, institutions et partis politiques... nous sommes **la seule tendance minoritaire du SNES indépendante des partis politiques**.

- le syndicalisme doit utiliser toutes les formes d'action : actions de refus ou de boycott; pratiques de désobéissance civile, occupations d'établissements, blocage du système (grève à la rentrée par exemple)... peuvent être efficaces, selon le contexte. **Mais la grève reste fondamentale, notamment la grève reconductible**, même si parfois les grèves de 24 heures peuvent aussi être utiles. L'important, c'est

l'efficacité des méthodes d'action à un moment donné.

- **refus du syndicalisme d'appareil** : décharges syndicales complètes, dirigeants inamovibles et cooptés, etc...

3) **pour un syndicalisme revendicatif** : il faut **exiger clairement le retrait des réformes Darcos (notamment celle des lycées)**, mais aussi agir pour un système éducatif public égalitaire, plus ouvert aux innovations... ce qui implique la **défense intransigeante de la laïcité**, afin d'assurer l'égalité du droit à l'éducation, et le **maintien des statuts des personnels**.

4) **pour la solidarité collective** : soutien aux cas de répression, défense des enfants de sans papiers (participation à RESF 83) ou défense des droits des femmes (projet de collectif varois au côté du planning familial).

Nous vous proposons de rejoindre notre **liste pour un syndicalisme de lutte**
Pour tout contact, s'adresser à
emancipation83@wanadoo.fr

Appel à candidatures à l'initiative de la tendance «Unité & Action»

TOUJOURS PLUS UNITAIRES DANS L'ACTION !

Suppressions massives de postes, réformes imposées, statuts fragilisés et menacés : l'école et le service public d'éducation nationale sont dans la ligne de mire d'un gouvernement qui a fait le choix de sacrifier une éducation nationale de qualité sur l'autel d'impératifs budgétaires idéologiques : supprimer un fonctionnaire sur deux.

Les attaques sont multiples : rechercher et développer l'action unitaire la plus large est le seul moyen d'endiguer cette politique néfaste pour la jeunesse de notre pays et pour les personnels. Nous devons profiter de toutes les occasions pour expliquer, débattre et convaincre le plus largement possible dans la profession et au delà. L'explication est partie prenante de l'action. Une tâche aussi difficile que nécessaire ne peut être accomplie qu'avec

un syndicat fort et démocratique. Au delà des militants, l'investissement de chaque adhérent est décisif à un moment si crucial pour nos métiers et pour l'école et les services publics que nous aimons et que nous défendons, seule garantie d'une plus grande équité sociale.

Dans cet esprit, le SNES avec la FSU, a le souci constant de rechercher les convergences, d'impulser les luttes et de construire des revendications rassemblant la majorité de la profession.

Que tous les collègues qui se reconnaissent dans cette orientation nous rejoignent sur la liste à l'initiative d'Unité et Action.

Contacts : Richard Ghis, Maryvonne Guignonnet, Jean-Paul Clot, ueta@nice.snes.edu